

## Compte rendu du Conseil de crèche du mardi 19 mars 2013.

### Représentants des parents :

- Mme Delphine COUNIL (groupe des grands)
- Mme Lydie DODE (groupe des grands)
- Mme Adeline ASTIGARRAGA (groupe des moyens)
- Mme Marion BRUNET (groupe des moyens)
- Mme Sophie DELIEUTRAZ (groupe des petits)

### Représentants de l'équipe :

- Mme Marie Christine FERMENT (groupe des moyens)
- Mme Monique TOLON (groupe des petits)
- Mme Carole QUEHEN (groupe des grands)
- Mme Brigitte DAVID (directrice)

### Les Versants d'Aime :

- Mme Séverine BENOIT (responsable actions sociales)
- M. Lucien SPIGARELLI (Vice-président Action sociale)

### Excusée :

- Mme Odette CHARRIERE (élue de Montgirod/Centron)

#### **1. Le problème du linge perdu :**

Le problème des chaussettes perdues se fait toujours sentir, malgré de gros efforts et beaucoup de vigilance de la part de l'équipe. Quelques fois il peut y avoir une erreur de bannette (linge trop souvent non marqué), mais le linge ne revient pas.

Qu'en est-il ? Les parents ne connaissent pas leur propre linge, ils gardent en échange de ce qui a été perdu ???....

Nous attirions votre attention lors du dernier conseil de crèche sur notre stock de linge de rechange... là non plus le linge ne revient pas malgré les « **HG** » écrit en gros dessus... ce stock (qui avait été refait par des dons de parents) se retrouve de nouveau au niveau le plus bas... Merci de votre vigilance et n'oubliez pas le linge de rechange dans le sac de votre enfant.

Pour info : des bannettes plus grandes vont être commandées... mais cela n'empêchera pas de rester vigilant...

#### **2. Affichage des infos crèche :**

Les parents font remarquer que les infos ne sont pas forcément lues dans l'entrée sur le panneau d'affichage et nous suggèrent de faire cet affichage dans les couloirs, près des portes des sections. En effet chez les moyens/grands, l'attente pour rentrer dans la salle lorsqu'un parent est déjà présent pourrait être propice à la lecture.... Affiche avec des couleurs « flashy ».

La mise en place de cet affichage va être réfléchi, car l'endroit doit être délimité.

### **3. Problème des doudous et sucettes en vrac :**

La question de « l'hygiène » est posée par rapport aux doudous et aux sucettes qui sont tous dans la même boîte !!! Effectivement ce n'est pas très « hygiénique ». Le choix de la boîte avait été fait afin de permettre aux enfants d'avoir leurs doudous à portée de mains.... En ce qui concerne le groupe des grands, passés les premiers mois, l'enfant ayant pris ses repères, les doudous seront mis dans les bannettes ; les enfants les retrouvant pour dormir (ce qui n'empêchera pas de donner le doudou si besoin).

Une réflexion sera menée dans le groupe des moyens afin de trouver une solution car le besoin des doudous est plus important. La maison des doudous est bien mais non accessible à l'enfant... à suivre.

### **4. Ouverture porte d'entrée :**

La mise en place des affiches demandant de bien vouloir s'identifier (sonner avant de rentrer) n'a pas posé de problèmes aux familles, même s'il est difficile de « refermer la porte au nez » de personnes que l'on connaît. En expliquant le pourquoi de la chose, tout se passe bien...

### **5. Protocole passage chez les moyens :**

Lors du dernier conseil de crèche, il avait été demandé de faire si possible un petit document à destination des parents afin de faciliter le passage du groupe des petits au groupe des moyens... c'est chose faite. L'équipe a travaillé sur le sujet et propose un protocole. Ce protocole est lu et expliqué.

Les points + :

- L'accueil individualisé, une seule personne à la fois : c'est un moment agréable pour les parents car ils savent à quelle personne s'adresser, il n'y a plus d'incertitude sur qui fait quoi dans le groupe, une personne est auprès des enfants et l'autre gère les arrivées et les départs.
- Il y a plus de confidentialité.

On peut même prendre son temps mais il faut toutefois rester vigilant et avoir un œil dans le couloir afin de ne pas former un « bouchon »!!!!

➔ Le protocole est validé et sera mis en service dès les prochains passages. Un point sera fait cet automne sur l'efficacité de cet outil.

### **6. Mise en place du projet avec la Maison des Arts :**

Laëtitia responsable de La Maison des Arts interviendra à la crèche le mardi matin jusqu'en mai pour proposer des ateliers aux enfants (travail sur la récup : notre barquette repas...) et sur les peintures végétales.

A partir du mois de mai, il sera possible de visiter l'exposition sur la mosaïque (l'expo du moment n'étant pas adaptée aux petits).

Les parents demandent si une expo des œuvres des enfants sera faite cette année. A ce jour nous n'avons pas de réponse, la question sera posée à Laëtitia, réponse prochainement.

#### **7. Problème de respect et de savoir vivre de certains parents :**

Depuis quelques temps, l'équipe rencontre des problèmes avec certains parents qui ont du mal avec le cadre et le fonctionnement de la crèche. De l'agressivité est même présente.

Face à ces situations inacceptables, les parents nous rappellent un passage du règlement intérieur :

#### **« IX - APPLICATION DU REGLEMENT**

*L'application du présent règlement n'est pas négociable.*

*Pour que l'enfant se sente accueilli et à l'aise au sein du Multi-Accueil, il est important que les parents se sentent eux-mêmes accueillis et en accord avec la pédagogie mise en place. Les parents s'engagent par écrit au moment de l'admission à respecter le règlement intérieur.*

*En cas de non respect de celui-ci, l'éviction de l'enfant pourra être prononcée par la directrice. »*

La mise en application de cet article pourrait être faite.

Les situations difficiles sont régulièrement communiquées aux élus qui se proposent de faire un courrier de rappel aux « récalcitrants » et de les rencontrer si besoin.

#### **8. Remerciements :**

Lucien SPIGARELLI tient, en présence des parents, à remercier l'équipe pour sa disponibilité et son professionnalisme dans la période difficile rencontrée cette hiver, où il a eu jusqu'à 5 à 6 personnes en arrêt maladie en même temps. Le personnel comme le souligne Brigitte DAVID a été solidaire et fait des heures en plus afin de pallier aux absences et d'assurer un service quasi normal.

Les parents font remarquer qu'ils ne se sont rendu compte de rien, le service ayant toujours été assuré correctement.

La séance est levée.

**Le prochain conseil de crèche aura lieu le Mardi 18 juin à 18h30.**

---

#### **Indépendamment du conseil de crèche :**

Un certificat médical est demandé en cas de maladie ; cependant nous ne vous demandons pas de **retourner** chez le médecin pour obtenir ce certificat avant le retour en crèche de votre enfant.

Lors de votre visite chez le médecin (pour maladie), penser à lui demander un certificat médical :

- soit d'éviction pour un nombre de jour défini et précisé sur le certificat médical,
- soit d'autorisation de retourner à la crèche à partir du...

Merci de votre compréhension et nous restons à votre disposition pour tous renseignements.